

ville de Cambrai



Direction Des Temps De L'Enfant

Année Scolaire 2019/2020

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

- **RESTAURATION SCOLAIRE**
- **GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE**
 - **ACCUEIL DE LOISIRS DU « PLAN MERCREDI »**
 - **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**
 - **FICHE D'URGENCE ET SANITAIRE**

**POUR QUE VOTRE ENFANT PUISSE BÉNÉFICIER DE CES SERVICES
PÉRISCOLAIRES DÈS LA RENTRÉE 2019/2020 :**

**CE DOSSIER EST À COMPLÉTER ET RETOURNER AU PROFESSEUR DE
VOTRE ENFANT**

AU PLUS TARD MARDI 02 JUILLET 2019

A défaut, l'inscription de votre/vos enfant.s à la cantine, garderie, étude surveillée et/ou plan mercredi ne pourra intervenir qu'à compter du 9 septembre 2019.

À compter du 02 septembre 2019, retrouvez le service dédié aux affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : la Direction des Temps de l'Enfant.

Cette direction, à guichet unique, répondra à vos demandes concernant la vie scolaire de votre enfant (demande de PAI, demande de dérogation, ...), périscolaire (cantine, garderie, étude dirigée, plan mercredi, Dispositif de Réussite Educative, ...) et extrascolaire (bourse d'aide à la pratique sportive et culturelle, ...).

Elle se situera sous le porche de la Mairie de Cambrai (première porte à gauche lorsque vous arrivez de la Place de la République).

SERVICES PÉRISCOLAIRES PROPOSÉS

Comment ça marche ?

Votre enfant est inscrit dans une école maternelle ou élémentaire publique cambrésienne. Dès lors, vous pouvez bénéficier de prestations périscolaires proposées par les services de la ville de Cambrai (sous réserve d'une scolarité à la journée pour la restauration scolaire).

- **LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Depuis le 1^{er} mars 2018, la ville de Cambrai a décidé de reprendre en gestion directe la restauration. C'est donc 1200 repas qui sont confectionnés quotidiennement avec soin par le personnel municipal.

Dans le cadre de la mise en place d'une politique d'animation, des menus à thème sont proposés. De plus, le personnel d'encadrement propose à vos enfants des activités durant la pause méridienne.

Pour faire profiter votre/vos enfant.s. de ce dispositif, il est obligatoire de remplir la fiche d'inscription jointe à ce dossier.

Pour l'année scolaire 2019-2020, les tarifs restent inchangés et sont les suivants :

Enfants cambrésiens : Le quotient familial est fixé à 450€ et la participation des familles Cambrésiennes est établie comme suit :

Coefficient par tranche	Tarif du repas en maternelle	Tarif du repas en élémentaire
451 et +	3.10 €	3.40 €
Entre 351 et 450	2.50 €	2.75 €
Entre 291 et 350	1.85 €	2.05 €
Moins de 290	1.25 €	1.35 €

Tarifs enfants non-cambrésiens et passagers :

	Tarif du repas en maternelle	Tarif du repas en élémentaire
Enfants non cambrésiens	4.50 €	5.00 €
Tarif passager	5.40 €	5.40 €

Les modes de règlement de la restauration scolaire :

- **Le paiement en ligne :**

Vous devez vous identifier via notre portail : [https://harmonie.ecolesoft.net/portail/muni \(e\)](https://harmonie.ecolesoft.net/portail/muni(e)) de votre numéro de famille mentionné sur vos factures et de votre mot de passe (généré lors de l'inscription par le service de restauration scolaire).

- **Le prélèvement automatique :**

Sont à fournir impérativement, en plus du mandat de prélèvement signé joint au dossier :

- ✓ R.I.B. et mandat de prélèvement signé
- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Livret de famille sur lequel figure(nt) votre (vos) enfant(s) inscrit(s) à la cantine
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Numéro de téléphone et adresse mail

Pour toutes informations complémentaires : 03.27.73.21.00 et par email :

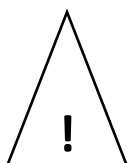
icafede@mairie-cambrai.fr

- **Par chèque à l'ordre de la « Régie Restauration Scolaire »**
- **Par espèces, au guichet de la Direction des Temps de l'Enfant en Mairie.**
- **Par carte bancaire, au guichet de la Direction des Temps de l'Enfant en Mairie.**

Nouveauté 2019/2020

Les règles de fonctionnement de la restauration scolaire :

- **Le choix des jours de présence s'effectue dès l'inscription et sera valable pour toute l'année scolaire.** Si, durant l'année scolaire, vous souhaitez changer les jours d'inscription à la cantine, merci d'avertir en amont la Direction des Temps de l'Enfant.
- En cas d'ajout de repas, il est IMPERATIF de contacter au plus tard 48H À L'AVANCE la Direction des Temps de l'Enfant au 03.27.73.21.00. Ce ou ces repas seront facturés sur la facture mensuelle.
- Toute absence devra être signalée à la Direction des Temps de l'Enfant au plus tard 48H à l'avance, faute de quoi le repas vous sera facturé. (sauf cas d'urgence et maladies justifiés)
- La fiche sanitaire doit être remplie et remise à ce dossier. **En l'absence de ce document, votre enfant ne pourra fréquenter ce service.**



Si votre enfant bénéficie ou doit bénéficier d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), merci de vous rapprocher de la Direction des Temps de l'Enfant.

- **LA GARDERIE ET L'ÉTUDE SURVEILLÉE**

L'étude surveillée est assurée par les enseignants dès la sortie d'école et ce, durant une heure. Elle débute par 10 minutes de récréation puis se poursuit en classe, sous la responsabilité de l'enseignant pendant 50 minutes. A l'issue, les enfants sont redirigés vers la grille de l'école ou en garderie.

La garderie est encadrée par du personnel municipal le matin à partir de 7h30 et le soir, dès la sortie d'école pour les maternelles, et à l'issue de l'étude surveillée pour les élémentaires.

Pour inscrire votre/vos enfant.s. en garderie et/ou à l'étude surveillée, il est obligatoire de compléter et remettre à ce dossier la fiche d'inscription ci-jointe et se procurer une carte de garderie ou une carte d'étude surveillée en mairie.

Les tarifs :

Coefficient par tranche	Tarif à la ½ heure
451 et +	0.75 cts
Entre 351 et 450	0.70 cts
Entre 290 et 350	0.65 cts
Moins de 290	0.60 cts

Nouveauté 2019/2020

Les modes de règlement de la garderie et de l'étude surveillée :

Pour les foyers ayant opté pour le prélèvement automatique pour la restauration scolaire, il sera désormais possible de bénéficier de ce même mode de règlement pour la garderie. Ces familles n'auront plus besoin de se rendre en mairie pour l'achat de la carte de garderie ou d'étude surveillée.

- **Le prélèvement automatique :**

Sont à fournir impérativement, en plus du mandant de prélèvement signé joint au dossier :

- ✓ R.I.B. et mandat de prélèvement signé
- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Livret de famille sur lequel figure(nt) votre (vos) enfant(s) inscrit(s) à la cantine
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Numéro de téléphone et adresse mail

Pour toutes informations complémentaires : 03.27.73.21.00 et par email :

achezeaubernard@mairie-cambrai.fr

- **Par chèque à l'ordre du « Trésor Public »**
- **Par espèces, au guichet de la Direction des Temps de l'Enfant en Mairie.**

Informatique pratique : l'achat des cartes « garderie et étude surveillée » sera possible dès le lundi 2 septembre 2019.

- **LE PLAN MERCREDI**

La ville de Cambrai a obtenu le Label Plan Mercredi en décembre 2018.

Depuis la rentrée scolaire 2018/2019, la ville de Cambrai a mis en place le « Plan Mercredi ». Il se déroule au sein du centre Gambetta (pour les élémentaires) et Du Parc (pour les maternelles). Ce dispositif est un accueil de loisirs sans hébergement proposé à tous les enfants cambrésiens ou scolarisés en école maternelle ou élémentaire publique ou privée de Cambrai.

Les horaires :

Le plan mercredi se déroule chaque mercredi matin, de 8h30 à 12h00. Une garderie est proposée dès 7h30 et il vous est possible de récupérer votre/vos enfant.s. jusque 12h15. **Le centre est fermé durant les vacances scolaires.**

Les activités :

Ce dispositif propose un panel d'activités riches et variées autour de la culture et du sport. **(Escalade, nouveaux sports, trottinathlon, rugby, hockey pour les sports. Ateliers d'arts plastiques, visite au Musée des Beaux-arts, ateliers scientifiques et numériques au Labo, lecture de conte, escape game au service archives municipales, pour la culture.)**

Vous trouverez dès la rentrée scolaire de septembre le planning d'activités par période sur le site de la ville : <https://www.villedecambrai.com/jeunesse/le-plan-mercredi/>.

L'encadrement :

L'équipe d'encadrement répond à la législation en vigueur du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle se compose de deux directeurs diplômés ainsi que d'animateurs diplômés du BAFA, BPJEPS, ETAPS, CAP Petite Enfance...

Conditions d'inscription et tarifs :

Répondant aux demandes de la Caisse d'Allocations Familiales et du Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'accès au Plan Mercredi impose de compléter et remettre la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée :

- D'une photo d'identité de votre enfant,
- Le carnet de vaccinations à jour de votre enfant
- La copie de votre attestation d'assurance de responsabilité civile ou scolaire, péri et extrascolaire.

Le règlement s'effectue en Mairie, auprès de la Direction des Temps de l'Enfant, en achetant une carte « plan mercredi » à l'année ou à la période et selon votre quotient familial, justifié par une attestation de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il y a 5 périodes dans l'année, entre chaque vacances scolaires.

Règlement pour l'année scolaire 2019/2020		
du 04 septembre 2019 au 1er juillet 2020		
(hors vacances scolaires)		
Coefficient par tranche	Sans garderie	Avec garderie
1 : 0-369	20€/an	30€/an
2 : 370-499	25€/an	35€/an
3 : 500-600	30€/an	40€/an

Règlement par période (de vacances à vacances)		
Coefficient par tranche	Sans garderie	Avec garderie
1 : 0-369	5€ par période	7€ par période
2 : 370-499	6€ par période	8€ par période
3 : 500-600	7€ par période	9€ par période

Période 1 : du 04 septembre au 16 octobre 2019
Période 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019
Période 3 : du 08 janvier au 12 février 2020
Période 4 : du 04 mars au 08 avril 2020
Période 5 : du 27 avril au 1er juillet 2020

Les modes de règlement du Plan Mercredi :

- **Par chèque à l'ordre du « Trésor Public »**
- **Par espèces, au guichet de la Direction des Temps de l'Enfant en Mairie.**

Il est à noter qu'aucun remboursement n'est possible.

Informatique pratique : l'achat des cartes « plan mercredi » sera possible dès le lundi 2 septembre 2019.

LES PIÈCES À FOURNIR À CE DOSSIER

MERCI DE JOINDRE DES PHOTOCOPIES

- Les fiches ci-jointes dûment remplies
- Photo d'identité de votre enfant (merci d'inscrire son nom et prénom au dos)
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile
- Photocopie du carnet de vaccinations
- Attestation de la CAF sur laquelle sont indiqués votre numéro allocataire et votre quotient familial
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :

- Relevé d'Identité Bancaire au format BIC IBAN si choix du prélèvement automatique
- Une pièce d'identité du payeur

Toute modification d'adresse, de téléphone ou de situation familiale survenant durant l'année scolaire doit être obligatoirement signalée à la Direction des Temps de l'Enfant. Toute modification d'adresse doit être accompagnée d'un justificatif de domicile tel que : bail, contrat de location, loyer, EFD, etc...

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
À COMPLÉTER ET REMETTRE OBLIGATOIREMENT
DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

Merci d'écrire en MAJUSCULE

FAMILLE :

Situation familiale : Mariés Pacsés En concubinage Divorcés Séparés Veuf(ve)

RESPONSABLE LÉGAL 1

RESPONSABLE LÉGAL 2

Père Mère

Père Mère

Autre : _____

Autre : _____

Nom de naissance : _____

Nom marital : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

____/____/____

Lieu de Naissance : _____

Adresse complète : _____

Téléphone Portable : ____/____/____/____/____

____/____/____/____/____

Téléphone Fixe : ____/____/____/____/____

____/____/____/____/____

Téléphone Travail : ____/____/____/____/____

____/____/____/____/____

Adresse mail : _____

Numéro allocataire : _____

Profession : _____

Employeur : _____

ENFANT(S) : merci de nommer votre/vos enfant(s) scolarisé(s) en maternelle ou élémentaire.

Nom et Prénom	Date de naissance	Ecole à la rentrée 2019	Classe à la rentrée 2019



INSCRIPTION AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES GARDERIE ET/OU ÉTUDE SURVEILLÉE ET/OU CANTINE ET/OU PLAN MERCREDI

Nom et prénom de mon enfant : _____

Classe : _____

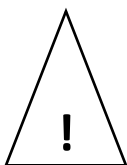
École : _____ Date de naissance :
____/____/____

Nom et prénom des responsables légaux : _____

RESTAURATION SCOLAIRE :

J'inscris à la **cantine** mon enfant aux jours cochés ci-dessous pour l'année scolaire 2019-2020 :

- LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
 OCCASIONNELLEMENT



RAPPEL : pour toute inscription occasionnelle à la cantine, il est impératif de prévenir au plus tard 48h à l'avance la Direction des Temps de l'Enfant, Madame CAFEDE au 03.27.73.21.00

(cf : modalités d'inscription)

Régime alimentaire :

- Repas sans viande
 Repas sans Porc
 PAI (Projet d'Accueil Individualisé) Alimentaire
 Autre :

Pour mémoire et comme l'indique le règlement, la facturation de la restauration scolaire s'effectue à terme échu. (Règlement : chèque, espèce, carte bancaire, prélèvement automatique, paiement en ligne). Retrouvez les menus sur le site de la ville www.villedecambrai.com dans la rubrique : « Jeunesse » puis « Restauration Scolaire ».

TOURNEZ SVP



GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE

J'inscris à la **garderie et / ou à l'étude surveillée** mon enfant les jours suivants :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lundi matin | <input type="checkbox"/> Lundi soir |
| <input type="checkbox"/> Mardi matin | <input type="checkbox"/> Mardi soir |
| <input type="checkbox"/> Jeudi matin | <input type="checkbox"/> Jeudi soir |
| <input type="checkbox"/> Vendredi matin | <input type="checkbox"/> Vendredi soir |
| <input type="checkbox"/> Occasionnellement le matin | |
| <input type="checkbox"/> Occasionnellement le soir | |

Pour mémoire et comme l'indique le règlement, une carte de garderie ou d'étude surveillée est à acheter à la Direction des Temps de l'enfant, en Mairie de Cambrai, excepté pour les familles choisissant le prélèvement automatique.

ACCUEIL DE LOISIRS DU « PLAN MERCREDI »

J'inscris au **PLAN MERCREDI** mon enfant comme indiqué ci-dessous :

- au sein du centre élémentaire Gambetta (*rue du petit séminaire*)

- au sein du centre maternelle Du Parc (*rue des soupirs*)

Pour l'année scolaire 2019/2020 (du 04 septembre 2019 au 1^{er} juillet 2020 – fermé durant les vacances scolaires)

OU

- Pour la période 1 : du 04 septembre au 16 octobre 2019
- Pour la période 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019
- Pour la période 3 : du 08 janvier au 12 février 2020
- Pour la période 4 : 04 mars au 08 avril 2020
- Pour la période 5 : du 27 avril au 1^{er} juillet 2020

Pour mémoire et comme l'indique le règlement, une carte plan mercredi est à acheter à la Direction des Temps de l'enfant, en Mairie de Cambrai. Cette dernière donne à votre enfant accès à ce service. (Règlement : espèces ou chèque à l'ordre du trésor public)

Fait à _____, le ___/___/20__

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :



FICHE D'AUTORISATIONS, SANITAIRE ET D'URGENCE

Nom et prénom de mon enfant : _____

Classe : _____ Date de naissance : ____/____/____

École : _____

Nom et prénom des responsables légaux :

J'autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant :

M./Mme _____

Adresse : _____

Lien avec l'enfant : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|

M./Mme _____

Adresse : _____

Lien avec l'enfant : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|

M./Mme _____

Adresse : _____

Lien avec l'enfant : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|

M./Mme _____

Adresse : _____

Lien avec l'enfant : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|

TOURNEZ SVP



	Oui	Non	Précisez...
Mon enfant suit un traitement médical ? Si besoin de prise de cachets durant les temps périscolaires, joindre ordonnance, médicaments avec boîte d'origine et notice au nom de l'enfant.			
Mon enfant a des allergies médicamenteuses ou alimentaires ?			
Mon enfant porte des lunettes ou des appareils auditifs ou toute autre prothèse ?			



Nom et coordonnées du médecin traitant : Docteur _____

Adresse : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|

Numéro et adresse du centre de sécurité sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|

Numéro de contrat et adresse de l'assurance scolaire péri et extra scolaire :

N° Contrat : _____

Adresse : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|

En cas d'urgence, les responsables légaux sont immédiatement avertis. S'ils sont injoignables les personnes suivantes seront contactées et seront en mesure de prendre quelque décision médicale à l'égard de mon enfant en lien avec le médecin :

M./Mme _____
 Adresse : _____

 Lien avec l'enfant : _____
 Téléphone : |__|__|__|__|__|

M./Mme _____
 Adresse : _____

 Lien avec l'enfant : _____
 Téléphone : |__|__|__|__|__|

Hospitalisation : Un enfant malade ou accidenté est transporté par les services de secours vers le centre hospitalier de Cambrai. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je souhaite que mon enfant soit plutôt orienté vers l'établissement d'urgence suivant :

Fait, le : ___/___/201__

Signature des parents ou responsables légaux précédée de la mention « lu et approuvé » :

À : _____

Responsable légal 1

Responsable légal 2



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : prélèvement enfance

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **Ville de Cambrai** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Mairie de CAMBRAI.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR27RES679785

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : VILLE DE CAMBRAI

Adresse : 02 Rue de Nice – BP 409

Code postal : 59407

Ville : Cambrai CEDEX

Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

I | B | A | N | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

| | | | | | | | | | (| | | |)

Type de paiement : Paiement mensuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Mairie de CAMBRAI – Restauration scolaire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Mairie de CAMBRAI – Restauration

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



DEMANDE DE REDUCTION SUR LES TARIFS DE CANTINE SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2019 / 2020

A compléter et joindre à ce dossier

- Copie de votre carte d'identité

- Attestation de la CAF (**du mois précédent la demande**) avec votre numéro d'allocataire et votre quotient familial

Veillez remplir le questionnaire suivant

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

- 1^{ère} demande

- Vous avez déjà bénéficié d'une aide sur les tarifs de restauration scolaire, si OUI
Année scolaire/.....

- Nom et Prénom du **PERE**

- Nom de jeune fille et Prénom de la **MERE**

- Situation familiale : Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Union libre Célibataire
 Pacsé(e)

- Adresse
- 59400 CAMBRAI
- Téléphone fixe ou portable

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE

IMPORTANT :
Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

